

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3368 /SEC.

Objet:

Conseil du Mwami.-

Transmis à Monsieur le Conseiller du Mwami
à Nyanza, copie du télégramme n°4388/A-I.
de Monsieur le Résident du Ruanda.

Astrida, le 5 décembre 1950.-
L'Administrateur Chef de Territoire,
I. REISDORFF,

ASTRIDA



1165

T E L E G R A M M E

TERRITOIRE ASTRIDA

438805/AI obligeance communiquer d'urgence Conseiller Mwami Nyanza
citation suivante stop Bureau permanent conseil du Mwami devoir se
réunir Kigali vendredi quinze décembre 8 heures suite instructions
progou = RESIDENT